



Nouméa, le 26 août 2020

Pôle Expertise
des établissements
et de la pédagogie

Inspection pédagogique
du second degré

Loïc MATHON
IA-IPR de SVT
Délégué académique à la
culture scientifique et
technique
Vice-Rectorat de Nouvelle-
Calédonie

VR/IP MT/
n° 3211/2020-699
Affaire suivie par
Anne-Charlotte NERETTI
Professeure ressource aux
actions scientifiques
Téléphone
(687) 98 97 00
Mél.
aneretti@ac-noumea.nc

1, avenue des
Frères Carcopino
BP G4
98848 Nouméa Cedex

<http://www.ac-noumea.nc>

L'inspecteur général de l'éducation,
du sport et de la recherche,
vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie,
directeur général des enseignements

à

Mesdames les directrices et messieurs les
directeurs des lycées de l'enseignement
public de Nouvelle-Calédonie

Objet : Stages scientifiques pour les élèves de seconde générale et technologique

P.J. : Annexe 1 : Brochure de présentation

Annexe 2 : Fiche d'inscription et autorisation de droit à l'image et à la voix

Dans le cadre du parcours d'orientation des lycéens de Nouvelle-Calédonie et du dispositif BAC-3/BAC+3, la Délégation Académique à la Culture Scientifique et Technique (DACST) du vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie en partenariat avec des organismes scientifiques, propose des stages variés aux élèves de seconde générale et technologique. L'objectif est d'apporter une vision concrète des métiers de la recherche et de l'innovation, d'éveiller leur intérêt pour la démarche scientifique, d'affiner leurs vœux d'orientation.

Les stages sont à candidature individuelle. Ils se déroulent du lundi 30 novembre au vendredi 4 décembre 2020, pendant la semaine des écrits du Baccalauréat. La durée des stages et la capacité d'accueil sont variables selon les organismes. Vous trouverez en annexes la brochure de présentation des stages ainsi que la fiche individuelle d'inscription.

Les dossiers de candidature (fiche d'inscription, autorisation de droit à l'image et dernier bulletin scolaire) doivent être transmis par les établissements scolaires à l'adresse dacst@ac-noumea.nc au plus tard le **mercredi 23 septembre**.

De plus chaque candidat doit compléter le questionnaire Google Form à l'adresse <https://forms.gle/dHqVQAGoyABj7Ubp7> dans les mêmes délais.

Les candidats seront informés de la sélection en octobre. Une convention de stage sera établie entre le stagiaire, l'établissement scolaire et la structure de stage pour confirmer l'inscription. Je vous remercie par avance de tous les efforts consentis afin que ces différentes actions soient un succès.


Erick ROSER